

ANNEXE 8 : NOTICE PAYSAGERE

Notice paysage

Analyse du site et intentions du projet:

Généralités :

Cette opération de logements se situe au Puy Sainte Réparate, quartier les Bonnauds. Le terrain objet du projet est situé en limite Est du village, en liaison avec le nouveau collège, livré en 2013.

Le terrain, ouvert à 360°, offre une vue large, profonde, sur le Val de Durance, et la chaîne de la Trevarresse.

Il est bordé au Sud par la route D561B, et son alignement de platanes, au Nord, le collège forme la nouvelle lisière du village.

Le site est essentiellement composé de champs, aujourd'hui en friche, partagés par des réseaux de chemins, de fossés, formant une trame graphique forte. La trame agricole de la commune, les cultures diverses, forment le canevas bien visible ci-dessous.

La déclivité est peu marquée, elle est orientée principalement au Nord-Est; le sol est de type argilo-calcaire.

Les vues sur les collines alentour et le village sont remarquables.

vue lointaine



vue rapprochée



le site, vues



le site, vue depuis le parking du collège, au Nord; la chaîne de la Trevarresse, au loin, et à mi-plan, à l'Ouest, la maison de retraite



vues depuis l'Est du site, vers l'Ouest: les champs déroulent leur long tapis enherbé, marqué par les ruptures de pentes des talus



vues depuis l'Ouest du site, vers l'Est: le talus a été renforcé par un épaulement réalisé lors des terrassements du collège



Autour du site, l'urbanisation est surtout présente par des équipements, privés ou publics, qui ont trouvé dans le quartier des Bonnauds l'espace nécessaire pour développer des programmes ambitieux; le site se trouve ainsi bordé par le nouveau collège, et de l'autre, par une maison de retraite.

le site, vues



le site, vue depuis le parking du collège, au Nord; la chaîne de la Trevarresse, au loin, et à mi-plan, à l'Ouest, la maison de retraite



vues depuis l'Est du site, vers l'Ouest: les champs déroulent leur long tapis enherbé, marqué par les ruptures de pentes des talus



vues depuis l'Ouest du site, vers l'Est: le talus a été renforcé par un épaulement réalisé lors des terrassements du collège



La campagne du Val de Durance est marquée par cet effet de longs plans horizontaux, allongués, qui courent presque à perte de vue, jusqu'à soudain s'élever à la rencontre des massifs plus ou moins hauts qui limitent la vallée.



le site, vue depuis le parking de la station service: l'épannelage des trames agricoles, boisées, et des reliefs, composent des vues à la qualité remarquable; la route bordée de platanes marque l'entrée Est du village.



Des vues longues, calmes, agrestes. Une campagne travaillée depuis toujours, modelée par les pratiques agricoles, les voies de communication dont la lecture se fait par les alignements d'arbres qui courent jusqu'à l'horizon. Champs, vergers, chemins, fossés, talus, façonnent le territoire.

le projet, premières impressions

Le site considéré par le projet est situé dans le Val de Durance, rivière tumultueuse, souvent allanguiée, mais capable de crues redoutables. Ici, à l'orée du village du Puy Sainte Réparate, presque déjà en appui des contreforts de la Trévaresse, le site offre à la fois un contexte naturel remarquable, et une liaison très proche au cœur du village traditionnel.



L'ancienne route, la D561b, bordée de platanes, confère au lieu son caractère local, provençal. Les fossés qui la bordent, que l'on retrouve dans toute la campagne, construisent une trame visuelle forte, établissent des perspectives vertes typiques, pittoresques. Ce maillage aux hautes silhouettes marque très fortement le territoire, et quand la toile se resserre, il annonce le village proche.



plan masse paysager

La trame générale du projet se compose autour de la voie centrale, plantée de micocouliers, d'arbres de Judée et de tilleuls. Cette promenade large, ombragée, est conçue comme un 'cours', un lieu de vie, de convivialité à part entière. Un peu à la manière des grandes allées d'autrefois, cet espace planté d'arbres d'ombrage et à parfum, constituera le cœur du projet.

Une place ombragée, piétonne, presque en haut de l'opération, agrémentée d'un bassin, mène à un théâtre de verdure, qui referme la perspective, composant un lieu de convivialité, verdoyant.



L'amphithéâtre, les jardins potagers, la promenade

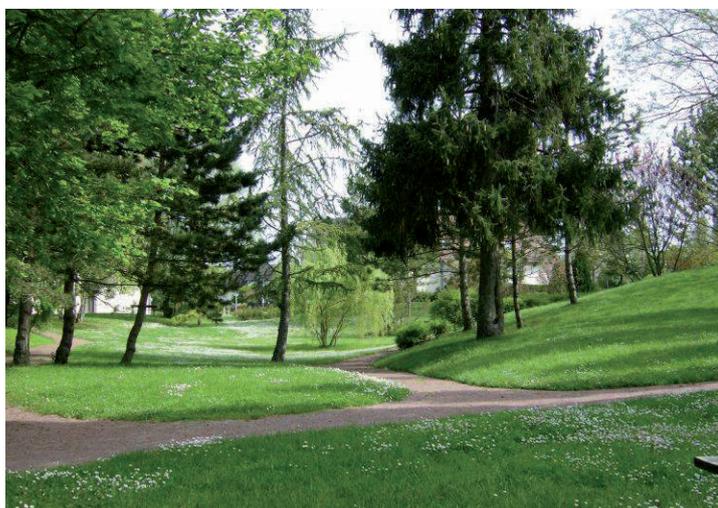
Cette partie du projet est en liaison directe à la partie Est du village; c'est un large espace végétalisé, composant une trame verte sur tout le périmètre Ouest de l'opération, dans laquelle viennent s'inscrire les jardins potagers. Un cordon boisé est planté sur toute cette limite du site, renforcé par de légers merlons, des modelés paysagers qui vont donner au lieu plus de force, appuyer les perspectives.

voies de dessertes: micocouliers, érables, tilleuls, arbres de Judée.

ombrage des voies et stationnements: érables sycomores, savonniers, lilas de perse,

espaces de promenade, d'accompagnement: érable, frêne, merisier, chênes blanc & vert, cèdre, et aussi, cerisier, murier, figuier, pommier, poirier, abricotier, etc.

nombre d'arbres plantés dans le cadre du projet: 127 U
aucun arbre n'est présent sur le site aujourd'hui.



le projet paysager, par lieu:

L'allée centrale, colonne vertébrale du projet, dessert l'ensemble des logements; c'est une large allée bordée de parterres plantés soit en massifs, soit enherbés, soit limitée par les haies taillées des jardins privatifs des logements des rez-de-chaussée.

A l'Est, les bassins de rétention, traités en petites dépressions successives, établissent la liaison aux cultures, au site.

A l'Ouest, les jardins potagers, les chemins de promenade aussi, forment un long continuum vert, qui s'anima au rythme des saisons et des cultures.

Le végétal, ce sont les arbres d'accompagnement des voies et chemins; c'est aussi la trame des jardins privatifs qui structurent l'axe central, ce sont les bassins de rétention aux allures de roselières; ce sont bien sûr la grande bande verte qui borde le site sur toute sa frange Nord-Ouest.

Parmi les arbres proposés: érables, frêne, merisier, micocoulier, chênes blanc & vert, tilleul, orme, cormier, alisier, et aussi, cerisier, murier, figuier, pommier, poirier, abricotier, jujubier, plaqueminier.

Les arbustes et plantes à fleurs sont légion aussi, choisis pour leur bonne adaptation au sol argilo-calcaire, au climat venté du site, au soleil omniprésent.

